

## QUAND LA TECHNOLOGIE FACILITE LA VIE DES ESCROCS

Créé en 2009, le Réseau anti-arnaques en fait le constat : les signalements d'arnaques de la consommation sont à la hausse.

La principale explication tient en l'évolution de la technologie qui apporte des moyens nouveaux et efficaces aux professionnels mal intentionnés.

En voici le florilège :

- ⇒ l'outil internet permet de cibler, au moindre coût et de façon rapide, un maximum de victimes potentielles ;
- ⇒ l'accord vocal ou par validation SMS, lors d'un démarchage par téléphone, constitue un engagement sans que le consommateur en ait réellement conscience ;
- ⇒ la remise à distance d'un IBAN permet d'initier un prélèvement bancaire sans qu'il y ait signature de la traditionnelle autorisation de prélèvement ;
- ⇒ la recharge de carte PCS - Prepaid Cash Services - (carte bancaire rechargeable par l'achat de numéros de code chez un buraliste) est le moyen de paiement préféré - et anonyme - des escrocs ;
- ⇒ le dépôt d'une remise de chèque dans une agence bancaire engendre une écriture de crédit rapide (dès le lendemain), mais sous réserve d'encaissement. À l'inverse, tout retour de chèque impayé (opposé pour vol par exemple), engendre un traitement manuel et des délais de retour plus longs. L'escroc dispose donc, d'un délai d'une semaine environ pour commettre ses méfaits ;
- ⇒ le choix d'un hébergeur de site internet peu regardant sur le respect de la réglementation (mentions légales, identification du professionnel), facilite la création d'une affaire de e-commerce. L'hébergeur canadien SHOPIFY est particulièrement concerné.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))